

Ce jour, trois fonctionnaires de Police du CRA de Metz sont violemment pris à partie par un rétentionnaire.

Les plaintes des trois fonctionnaires victimes prises par l'Unité Judiciaire, le mis en cause est entendu en garde à vue où il nie les faits.

Compte rendu fait au magistrat de permanence : Classement sans suite pour infraction insuffisamment caractérisée...

ALLIANCE POLICE NATIONALE fait part de son incompréhension face à une telle décision de justice préférant les déclarations d'un multirécidiviste à la parole de trois policiers et des répercutions sur le comportement des rétentionnaires du CRA de Metz.